

Conférence générale

GC(48)/DEC/10

Date : Octobre 2004

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Quarante-huitième session ordinaire

Point 20 de l'ordre du jour
(GC(48)/25)

Capacité et menace nucléaires israéliennes

Le 24 septembre 2004, à la dixième séance plénière, la Conférence générale a adopté la déclaration suivante faite par le Président :

« La Conférence générale rappelle la déclaration faite par le Président à la 36^e session, en 1992, à propos du point de l'ordre du jour intitulé 'Capacité et menace nucléaires israéliennes'. Dans cette déclaration, il était jugé souhaitable de ne pas examiner ce point de l'ordre du jour à la 37^e session.

La Conférence générale rappelle aussi la déclaration faite par le Président à la 43^e session, en 1999, à propos du même point de l'ordre du jour. Aux 44^e, 45^e, 46^e, 47^e et 48^e sessions, la question a été de nouveau inscrite à l'ordre du jour à la demande de certains États Membres. Elle a été discutée.

Plusieurs États Membres ont demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour provisoire de la 49^e session ordinaire de la Conférence générale. »